COMMISSION ARBITRES

MARDI 26-03-2024 à 18h30

Procès-Verbal N°648

Président : SABATINO Joseph

Présents : KODJADJANIAN Jean-Marie, LALO Aboubakar, TREVISAN Ludovic, VAGNEUX Luc, SAINT ALBIN Laurent, CARRETERO Christophe, CUSANNO Stephane

Excusés : THEVENIN Cyril, FERNANDES Carlos, AKYUREK Mustafa

arbitres@isere.fff.fr

CARNET NOIR

La CDA présente ses sincères condoléances à Patrick Courtieu suite au décès de son fils. Elle lui assure de sa compassion durant cette dure épreuve.

RAPPELS

Suite à certains retours, la CDA rappelle que les arbitres sont tenus d'être présents 1h avant le match de district.
Des contrôles inopinés seront opérés pour détecter d'éventuelles irrégularités.
La CDA accorde également une importance capitale à la présentation avec une tenue d'arbitre appropriée.

NOTE AUX CLUBS

Suite aux nombreuses absences d'arbitres dues à l'impraticabilité des terrains et aux inversions des matchs, en plus d'informer les instances du District, il faut impérativement appeler les arbitres dont les coordonnées peuvent être consultables sur FootClubs.

OBSERVATIONS TUTORATS

Les arbitres désirant effectuer leur observation sont priés de déterminer leur jour de disponibilité auprès du responsable Observateurs.

Les arbitres devant observer sont tenus de se mettre en indisponibilité pour être présents le jour de leur observation.

Concerne les arbitres D1- D2 : ceux-ci doivent accomplir 2 observations ou 1 tutorat (4 rencontres jeunes 80 €) bonus –malus = 0
Si non effectués = malus de -0,3
Si 1 autre tutorat (4 rencontres jeunes 80 €) de plus ou 2 observations = bonus + 0.3
Si 1 autre tutorat (4 rencontres jeunes 80€) supplémentaire, aucun bonus en plus et n'influe pas le classement des arbitres.

- **RESPONSABLE TUTORATS** : SAINT ALBIN Laurent. Merci de prendre en compte le mail pour les tutorats : tutorat.arbitres38@gmail.com
  Les arbitres intéressés par le tutorat sont priés de s'inscrire à l'adresse mail ci-dessus.

- **TUTORATS RECUS**

Almwajeh par Yuksel 2/4
Ollivier par Parvedy 3/4
Nguyen par Auguste 3/4
Yahia par Boussouf 3/4
Maghalaes - Portela par Brioua 3/4
Hocine Samy par Nasri 3/4
Thevenin par Ben El hadj S. Zyed 3/4
Da Silva par Ben Salem 3/4
Revigliono par Bessaoud 4/4
Tulipier par Destras 3/4
Ben El Hadj Salem par Hocine 2 /4
Ogah par Saint Albin 2/ 4
Denis par Chokor 2/4
Hammedi par Khial

RAPPEL : Pour un meilleur suivi du tutorat, les rapports des matchs doivent être fournis avant **MARDI** suivant le jour de la rencontre.

COURRIERS CLUBS .

Demande d'arbitre

FCC VINAY : Match Poliénas - Vinay - D 5 du 5 mai 2024
FC VAREZE : Turc Verpillière 2 - Vareze 3 - D5 du 6 avril 2024
Transmis au désignateur. Satisfactions vous seront données dans la mesure de nos disponibilités.

FC Chirens : Lu et noté. L'arbitre s'est chargé de la rectification de l'attribution des cartons.
USVO : Lu et noté.

COURRIERS ARBITRES

BOUZERARA Kamel : Lu et noté concernant la rectification des cartons.
BRIOUA N. : Transmis au désignateur compétent.

Président
Joseph Sabatino

Secrétaire de rédaction
LALO Aboubakar

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.